Fiche d’information aux élèves demandant leur inscription en classe « foot » à la rentrée 2019-2020

SECTION SPORTIVE FOOTBALL VALDAHON-VERCEL

Collège Edgar Faure - VALDAHON

**NOTRE OBJECTIF** est de proposer, à des élèves motivés, des conditions de scolarisation qui leur permettent de concilier un déroulement normal de leurs études et une formation physique, technique et tactique du football.

**NOTRE PRIORITE** reste la réussite scolaire et l’éducation à la citoyenneté. En effet, nous assurons un suivi pédagogique et prenons les décisions qui s’imposent (exclusion temporaire ou définitive de la classe « foot ») : chaque élève se doit d’avoir un comportement exemplaire au sein de l’établissement et fournir un travail sérieux et régulier.

**LE FONCTIONNEMENT** :

* 1 entraînement le lundi de 14h45 à 16h30
* 1 entrainement le mercredi (horaire à définir)

sur le terrain synthétique de Valdahon. L’encadrement technique est assuré par un membre du F.C VALDAHON-VERCEL et un enseignant d’EPS du collège de Vercel ou de Valdahon.

**CONDITIONS D’ADMISSION :**

* Avoir passé les tests d’entrée : jonglage, conduite de balle, vitesse, matchs.
* Etre admis par la commission d’examen des dossiers scolaires composée du chef d’établissement et de l’équipe enseignante.

**L’inscription définitive de votre enfant en classe « foot » vous sera communiquée, par courrier. (fin juin / début juillet)**

En début d’année scolaire les élèves des sections sportives prennent connaissance de la charte de la classe « foot » et s’engagent par une signature à en respecter l’intégralité.

CHARTE DE LA CLASSE FOOT

*J’ai intégré la section « foot » du collège. L’objectif de cette classe est de me permettre de pratiquer le football tout en ayant la même scolarité que mes autres camarades. Je dois me servir de ce privilège comme d’une source supplémentaire de motivation pour réussir ma scolarité. Je m’engage donc à avoir une attitude exemplaire au sein du collège, à être respectueux à l’égard de mes professeurs, de mes camarades, de tout le personnel éducatif et de service que je côtoie et également faire attention aux locaux et au matériel mis à ma disposition. Je dois également avoir une attitude favorable au travail, faire correctement et régulièrement mes devoirs.*

*Si je ne respecte pas les points énoncés ci-dessus, je m’expose à une exclusion temporaire ou définitive de la section « foot »*

LE SUIVI PEDAGOGIQUE EN COURS D’ANNEE

Au cours de l’année M. Bourdin (professeur d’EPS) assure le suivi pédagogique des élèves du collège Edgar Faure inscrits en classe foot. Il est en relation permanente avec les professeurs principaux des classes. A chacun des conseils de classe, l’équipe pédagogique analyse le comportement général, l’attitude face au travail des élèves de la section et prend les décisions qui s’imposent.

LICENCE UNSS

Les élèves inscrits en classe foot devront être licenciés à l’UNSS (union nationale du sport scolaire) afin de participer aux compétitions. Pour info en 2017-2018, le prix de la licence était fixé à 20€.

Le concours d’entrée aura lieu

**Mercredi 5 Juin 2019 au stade de VALDAHON**

Accueil 13h45 - Début des tests : 14h - fin des tests :16h30

*La présence aux tests est obligatoire pour intégrer la classe « foot » à la rentrée.*

Afin d’organiser le plus efficacement possible la séance de tests il est impératif d’envoyer un mail pour participer à [jerome.bourdin@ac-besancon.fr](mailto:jerome.bourdin@ac-besancon.fr)

En indiquant : Nom, Prénom, date de naissance, poste occupé.